


## À la une

Hypertrophie de la surprise *versus* absence de consentement ? Telle est la question

étude par Carole HARDOUIN-LE GOFF

Plusieurs arguments convainquent juridiquement de la nécessaire intégration de l'absence de consentement dans le texte d'incrimination du viol. En l'état, ce dernier heurte, à plus d'un titre, le principe de la légalité des délits et des peines et fait ici perdre au droit pénal sa portée normative.



OUI  
NON

© Gazette du Palais

## Actualité

## CRFPA : vers une hausse des différentes sources de financement ?

focus

## Technique

## Le contrat de collaboration libérale : en connaître les règles pour éviter les contentieux

étude par Clément BOIROT

## Jurisprudence

## Précisions autour de l'intensité des présomptions de faute et de causalité pesant sur le garagiste

note par Anthony TARDIF  
sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 16 oct. 2024

## Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

## • Alain SAURET

Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats

## • Alexis BUGADA

Professeur à l'université d'Aix-Marseille

## • Geoffroy DE RAINCOURT

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

AVEC LA PARTICIPATION DE

Yvan ANGUI, Mélanie ATINDÉHOU-LAPORTE, Jessica ATTALI-COLAS, Anaëlle CAPPELLARI, Marina DOITHIER, Salira HARIR, Benjamin IVANIER, Pierre LE COHU, Géraud MÉGRET, Thibault PINATEL, Léopoldine ROCHE, Delphine RONET-YAGUE, Vincent ROULET, Sophie SERENO, Christine SIHARATH et Caroline VANULS



 FORMATION

# Avocats-magistrats : lorsque l'incident surgit

SAM. 14 DÉCEMBRE 2024 / 9H-17H  
MAISON DE LA CHIMIE - PARIS 7<sup>E</sup>

Formation sous la direction scientifique de  
**Philippe Vouland, François Saint-Pierre**  
et **Marie Burguburu**, avocats et co-directeurs  
de l'Institut de défense pénale.

 INTERVENANTS

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

**Tribune :**

- **Thierry Sagardoyto**, avocat au barreau de Pau
- **Fanny Colin**, avocate au barreau de Paris
- **Jean-Yves Dupeux**, avocat au barreau de Paris
- **Vincent Niore**, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris
- **Olivier Laude**, membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris, secrétaire de la commission Déontologie
- **Olivia Dufour**, responsable du développement éditorial d'Actu-Juridique et essayiste

 PUBLICS CONCERNÉS

**Avocats**

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Gérer les incidents d'audience
- Garantir le respect des droits de la défense
- Se défendre en cas de poursuite pénale ou disciplinaire dans le cadre de ses fonctions

## PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants  
9H00 : Début de la formation

### L'incident d'audience

Comment l'esquiver, le provoquer, l'exploiter, le contrôler ?

**François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris

### De la liberté de parole de l'avocat à l'outrage à magistrat

**Thierry Sagardoyto**, avocat au barreau de Pau

Questions de la salle  
Pause

### L'impartialité des juges, une garantie fondamentale

Comment l'avocat peut-il y veiller ? Avant, pendant et après l'audience.

**Fanny Colin**, avocate au barreau de Paris

Questions de la salle  
12h30-14h00 Cocktail déjeunatoire

### La responsabilité de l'État et celles des magistrats

Comment la mettre en cause ? Dans quels buts ?

**Jean-Yves Dupeux**, avocat au barreau de Paris

### L'avocat mis en cause

Au pénal et/ou au disciplinaire : comment se défendre ?

**Vincent Niore**, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris

**Olivier Laude**, membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris, secrétaire de la commission Déontologie

### Le regard expert d'une journaliste sur la relation avocats-magistrats

**Olivia Dufour**, responsable du développement éditorial d'Actu-Juridique et essayiste

Questions de la salle  
17h00 Café de fin de formation



**Programme et inscription :**

<https://lext.so/65mybE>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 13 décembre à 12H

**Tarif :** 435 € HT (522 € TTC)

**Tarif Jeunes professionnels** sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 348€ HT (417,60€ TTC)

**Relation clients :**

relationclients@lextenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 40



## Gazette du Palais

### Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

### Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

### Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

### Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

### Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

### Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationsclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

### Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon  
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL471a5 ■ CRFPA : vers une hausse des différentes sources de financement ? 3
- GPL471d5 ■ Rentrée du barreau de Paris : le bâtonnier Pierre Hoffman défend l'ouverture de la profession sur le monde économique 5
- GPL471d3 ■ Violences et sexisme : la magistrature n'est pas épargnée 6
- GPL471b7 ■ ACE-Avocats, Ensemble : les axes prioritaires de la nouvelle mandature  
entretien avec Yasmine DEVILLE 8


## Technique

- GPL471c1 ■ Le contrat de collaboration libérale : en connaître les règles pour éviter les contentieux  
étude par Clément BOIROT 10

## Doctrine

- GPL470u5 ■ Hypertrophie de la surprise *versus* absence de consentement ?  
Telle est la question  
étude par Carole HARDOUIN-LE GOFF 13

## Jurisprudence

- GPL470j8 ■ Précisions autour de l'intensité des présomptions de faute et de causalité pesant sur le garagiste  
note par Anthony TARDIF sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 16 oct. 2024 17
- GPL470v6 ■ Une responsabilité du fait des actes de gouvernement en trompe-l'œil ?  
note par Maxime CHARITÉ sous CE, ass., avis, 24 oct. 2024 20
- GPL470s9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 23
- GPL470s0 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 27
- GPL470y9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme  
par Catherine BERLAUD 30
- GPL470c7 ■ Chronique de jurisprudence de question prioritaire de constitutionnalité  
sous la direction scientifique de Dominique ROUSSEAU  
avec la collaboration de Céline GUIBÉ, Nicolas MICHON, Thomas PEZ-LAVERGNE,  
Coralie RICHAUD et Sylvie SALLES <https://lext.so/GPL470c7> 

## Gazette Spécialisée

### DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 31

Sous la responsabilité scientifique de  
Alain SAURET, Alexis BUGADA  
et Geoffroy DE RAINCOURT